



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

02 septembre 2018 Gravelines

Championnat de France Paratriathlon 2018

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LEPAPE
AU CŒUR DE VOTRE SPORT



COMITÉ D'ORGANISATION ET REPRÉSENTANTS FÉDÉRAUX



Comité d'Organisation	Gravelines Triathlon - Cédric GOURLET
Représentante du Bureau Exécutif	Anne-Charlotte DUPONT
Délégué Technique	Matthieu MENNESSON
Arbitre Principal	Auriane LACAMPAGNE
Classificateurs	Cyrille MAZURE (Technical et Chef de la Classification) Caroline PERRIN (Médecin)
Animateur	Eric CATTIAUX
Chronométrateur	Prolivesport

PROGRAMME

SAMEDI 01 SEPTEMBRE	
EXPOSÉ DE COURSE OBLIGATOIRE	17h00 PArc des rives de l'Aa
ACCUEIL REMISE DES DOSSARDS	17h45 à 18h15
DIMANCHE 02 SEPTEMBRE	
OUVERTURE AIRE DE TRANSITION	9h45 à 10h45
REGROUPEMENT AIRE APPEL	10h50
DÉPART	1er Départ à 11h
RETRAIT MATÉRIEL A.T	Après Transition #2 de l'Athlète fin de course (Une confirmation sera donnée pendant la course en cours)
CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE	13h00

DEPARTS

Vagues	Catégories	Mise en place zone		Départs
		d'appel	de départ	
1	PTVI1 H&F	10:45	10:59	11:00:00
2	PTVI2/3 H		11:02	11:03:16
3	PTVI2/3 F			11:03:42
4	PTS2 H&F PTS3 H&F PTS4 H&F PTS5 H&F +open	11:00	11:04	11:05:00
5	PTWC1 H&F	11:05	11:09	11:10:00
6	PTWC2 H		11:12	11:13:00
7	PTWC2 F			11:13:58

RAPPEL

RÉGLEMENTATION SPORTIVE



Dans le cadre du championnat de France Paratriathlon:

- Il est ouvert à toutes les catégories de handicap. (seuls les athlètes classifiés et affilié à la FFTri peuvent prétendre au titre de champion de France)
- La classification et les règles de courses ITU sont appliquées.
(Un résumé des principaux points de réglementation est présenté dans cet exposé de course. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'« ITU Competition Rules » (liens en fin de diaporama))
- Un licencié d'une Fédération affiliée à l'ITU peut participer.

LA CLASSIFICATION :

- Cyrille MAZURE (technical et Chef de la Classification)
- Caroline PERRIN (Médecin)

LE RETRAIT DES DOSSARDS :

La présentation de la licence peut être demandée.

Chaque concurrent devra vérifier les données le concernant.

Tous les paratriathlètes doivent aller chercher leur propre dossard de course.

DIVERS :

L'ensemble des participants d'un même club porteront la même tenue de leur club durant la course et sur le podium.

RECONNAISSANCE DES PARCOURS



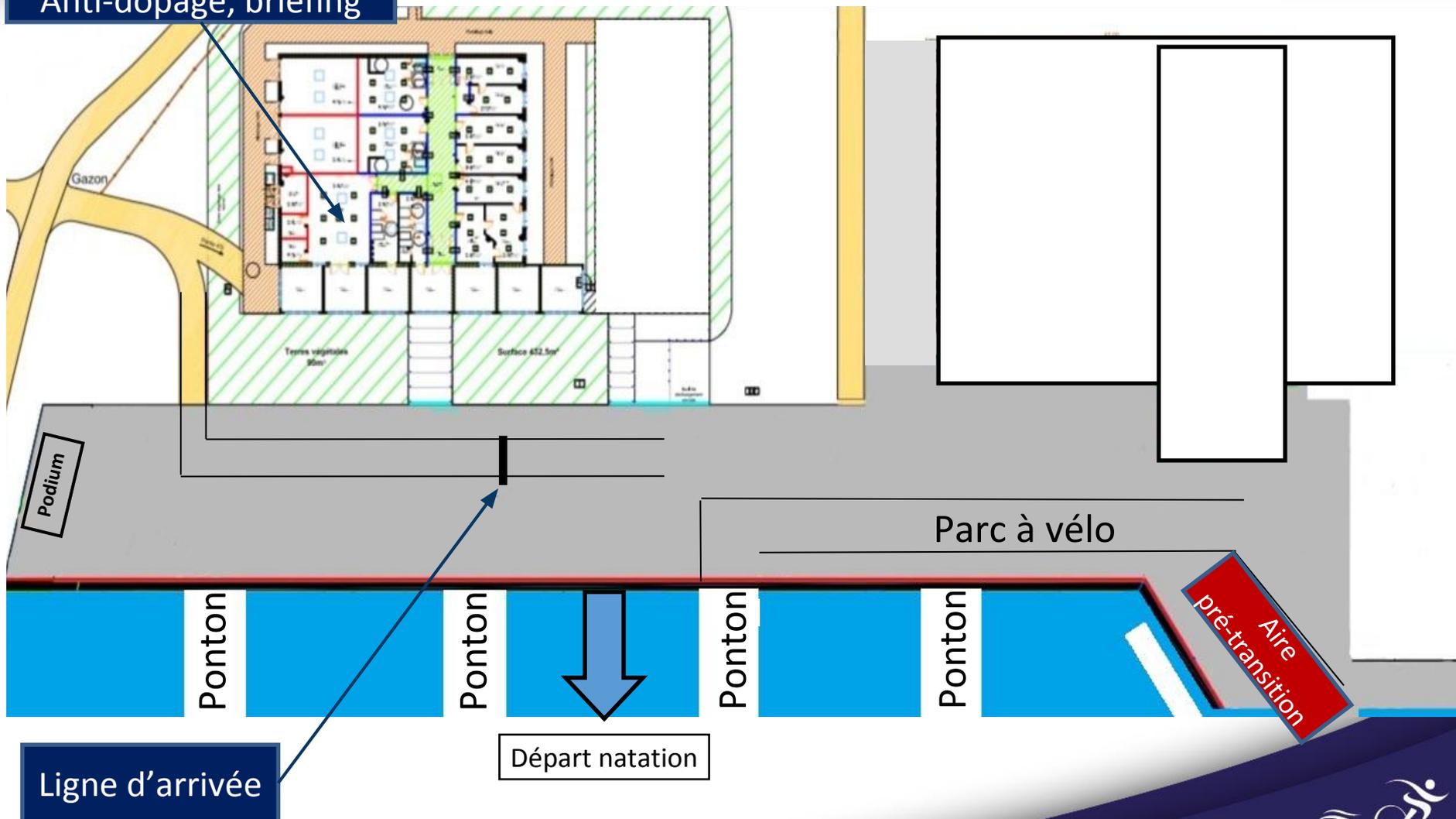
Les repérages des parcours (natation, cyclisme et course à pied) pourront s'effectuer la veille sur routes ouvertes jusqu'au samedi midi.

Les repérages des parcours seront par contre interdit à partir de 14h00 : courses en cours.

D'autres épreuves se déroulant sur le site le dimanche matin, jour de course, nous demandons donc aux athlètes d'observer une extrême prudence et une grande vigilance durant leur circulation sur le site.

IMPLANTATION GÉNÉRALE

Anti-dopage, briefing



Ligne d'arrivée

Départ natation

CLASSIFICATION 1/2

Pour la saison 2018, l'I.T.U. propose un système de classification défini en 9 catégories, regroupant les paratriathlètes en fonction de l'importance de la limitation causée par leur handicap dans le cadre de la pratique de l'activité.



Catégorie PTWC1 : utilisateurs de fauteuils roulants les plus sévèrement handicapés. Les athlètes doivent utiliser le handbike couché sur le parcours de vélo et un fauteuil de course sur la partie course à pied;

Catégorie PTWC2 : utilisateurs de fauteuils roulants les moins sévèrement handicapés. Les athlètes doivent utiliser le handbike couché sur le parcours de vélo et un fauteuil de course sur la partie course à pied;

Catégorie PTS2 : handicap sévères. Sur les sections vélo et course à pied, les athlètes amputés peuvent utiliser des prothèses ou autres dispositifs de soutien approuvés;



Catégorie PTS3 : handicaps significatifs. Sur les sections vélo et course à pied, les athlètes amputés peuvent utiliser des prothèses ou autres dispositifs de soutien approuvés;

CLASSIFICATION 2/2

Catégorie PTS4 : handicaps modérés. Sur les sections vélo et course à pied, les athlètes amputés peuvent utiliser des prothèses ou autres dispositifs de soutien approuvés;

Catégorie PTS5 : handicaps légers. Sur les sections vélo et course à pied, les athlètes amputés peuvent utiliser des prothèses ou autres dispositifs de soutien approuvés;



Catégorie PTVI1 : inclut les athlètes qui sont totalement aveugle avec aucune perception de la lumière dans les deux yeux), et les athlètes percevant un peu de lumière. Un guide est obligatoire pendant toute la course. La partie vélo se fait obligatoirement en tandem.

Catégorie PTVI2 : inclut les athlètes mal voyant les plus sévèrement atteints. Un guide est obligatoire pendant toute la course. La partie vélo se fait obligatoirement en tandem.

Catégorie PTVI3 : inclut les athlètes mal voyant les moins sévèrement atteints. Un guide est obligatoire pendant toute la course. La partie vélo se fait obligatoirement en tandem



Les résultats de la classification seront exposés à l'entrée avant le début du briefing.

LES HANDLERS

Le « Handler » ou « assistant personnel » est une personne désignée pour assister les paratriathlètes. La gestion des assistants personnels est de la responsabilité du paratriathlète. Ils doivent tous être identifiés.

Sont autorisés par athlète (en fonction de ce qui a été autorisé lors de la classification) :

- jusqu'à un (1) assistant personnel pour les classes sportives PTS2, PTS3, PTS4 et PTS5
- jusqu'à un (1) assistant personnel pour la classe sportive PTWC ;
- aucun assistant personnel pour les athlètes PTVI1, PTIV2, PTVI3 (les guides font offices d'assistants personnels)

« Qu'est ce que le Handler est autorisé à faire ? » :

- Aider l'athlète à mettre ou enlever les accessoires d'assistance (ex : prothèse)
- Porter les athlètes lors des transferts d'équipements (fauteuils – handbike)
- Aider l'athlète à enlever la combinaison
- Etre un soutien mécanique dans l'Aire de Transition
- Aider au rangement du vélo dans l'Aire de Transition.

Attention : Toute action entreprise par le Handler, qui serait jugée par l'Arbitre Principal comme une action de propulsion de l'athlète sera sanctionnée par une disqualification.

Le Handler doit demander l'autorisation à l'arbitre en charge de l'AT pour pouvoir quitter ou revenir à l'emplacement de son athlète.

ACCES AIRE DE TRANSITION



A l'entrée de l'Aire de Transition, je me présente :

- Avec mon éventuel Handler identifié par la chasuble fédérale et portant le dossard de l'athlète dont il est le handler
- Avec la tenue de mon club (tout athlète sans sa tenue de club sera reversé dans la catégorie « open »).
- Avec les étiquettes de casque et de vélo collées.
- Avec le casque sur la tête (étiquette devant).
- Avec les équipements nécessaires pour la course, et notamment ceux liés à mon handicap et validés par l'arbitre principal (voir diapo suivante) :

Une fois dans l'Aire de Transition, je me positionne à l'espace qui m'est réservé.

Avant le départ de la course, je vérifie que **seules les affaires de course** restent à mon emplacement. Aucune autre affaire ne sera autorisée dans l'Aire de Transition (sac de sport, housse de roue..).

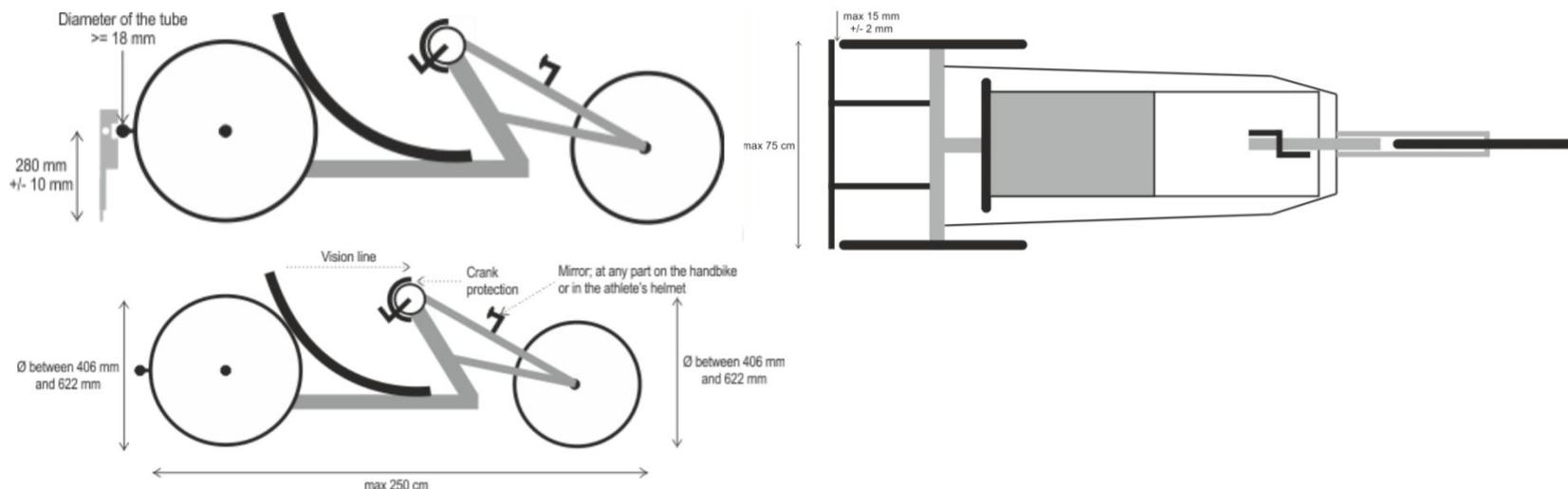
ACCES AIRE DE TRANSITION

Matériel spécifique à présenter à l'entrée de l'Aire de Transition :

- PTWC1 et PTWC2 :

- « cale » d'entre-jambe (facultatif) : plastique PVC ou fibre de carbone n'augmentant ni la flottabilité ni la propulsion ; pas d'espace contenant de l'air ou tout autre type de gaz ; épaisseur est limitée à un maximum de 5 mm.

- handbike : propulsé par les bras, position couchée.



- fauteuil de course : type fauteuil d'athlétisme (2 grandes roues de max 70cm de diamètre et une petite de max 50cm de diamètre), frein.

ACCES AIRE DE TRANSITION



Matériel spécifique à présenter à l'entrée de l'Aire de Transition :

- PTS2 à PTS5 :
 - prothèse(s) avec autocollant numéro de dossard.
 - adaptation(s) vélo.
- PTVI1 à PTVI3 :
 - lunettes natation opaques (PTVI1 uniquement).
 - lunettes vélo-course à pied opaques (PTVI1 uniquement).
 - lien natation : attache en corde élastique de couleur voyante de maximum 80cm sans tension.
 - vélo tandem : maximum 2m70 de long et 50cm de large.
 - lien de course à pied : non-élastique.



RAPPEL: LE PORT DU DOSSARD

Le dossard doit être lisible. Si port de la ceinture, celle-ci doit être placée au plus bas au niveau de la taille.

Vérification du port du dossard. Si utilisation d'une ceinture. 3 points d'attache minimum.

Le dossard ne doit être ni plié ni coupé.

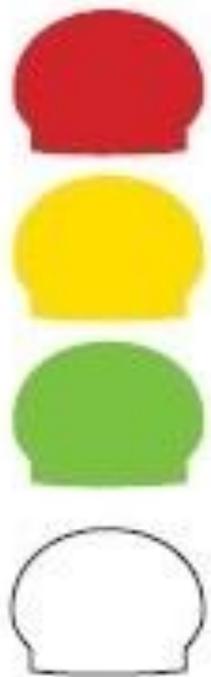
Les dossards doivent être orientés vers l'arrière pour la partie Vélo, et vers l'avant pour la partie Course à Pied.

Une attention particulière du port correct du dossard sera effectuée par le corps arbitral.

Catégories PTWC1 et PTWC2 : un dossard doit être fixé à l'arrière du handbike et un autre à l'arrière du fauteuil de course. Ils doivent être visibles de l'arrière.

Les Handlers devront impérativement revêtir le dossard de l'athlète auquel il est assigné et porter la chasuble ou le T-Shirt « handler » qui leur sera fourni.

IDENTIFICATION ATHLETES NATATION



PTHC

PTS2
PTS3
PTS4
PTS5

PTVI

PTVI guides

ROUGE = 2 « assistants sortie eau » : Athlètes portés jusqu'à la Pré-transition

JAUNE = Athlètes ayant besoin d'assistance jusqu'à la Pré-transition.

VERT = Pas d'assistance sortie de l'eau

BLANC (Guide PTVI) = Pas d'assistance sortie de l'eau

NATATION

Procédures de faux départ

- Faux départ de la majorité des athlètes :
 - coups de sifflets répétés
 - kayak se plaçant en travers du parcours
 - tous les athlètes retournent sur la ligne de départ
- Faux départ de 1 ou quelques athlètes:
 - l'athlète étant parti en avance reçoit une pénalité de 10 secondes notifiée par un carton jaune dans l'AT1.
 - durant ces 10 secondes, l'athlète ne peut pas toucher son équipement de course.



NATATION

« Règles de Course »

- Départ dans l'eau.
- La combinaison est :
 - Obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 18 C°
 - Autorisée si la température de l'eau est comprise entre 18 C° et 28 C°
 - Interdite si la température de l'eau est supérieure à 28 C°
- La partie natation peut être annulée en fonction d'une combinaison de la température de l'air et de la température selon le tableau prévu par l'ITU.
- Les appareils propulsifs artificiels, notamment (mais pas exclusivement) les palmes, plaquettes, ou dispositifs flottants de toute nature ne sont pas autorisés. Toutes les prothèses et/ou orthèses sont considérées comme des dispositifs de propulsion à l'exception des "cales" de genou approuvées (PTWC) (elles sont à présenter à l'arbitre principal lors de l'installation du matériel dans l'AT).

NATATION

« Règles de Course » PTWC

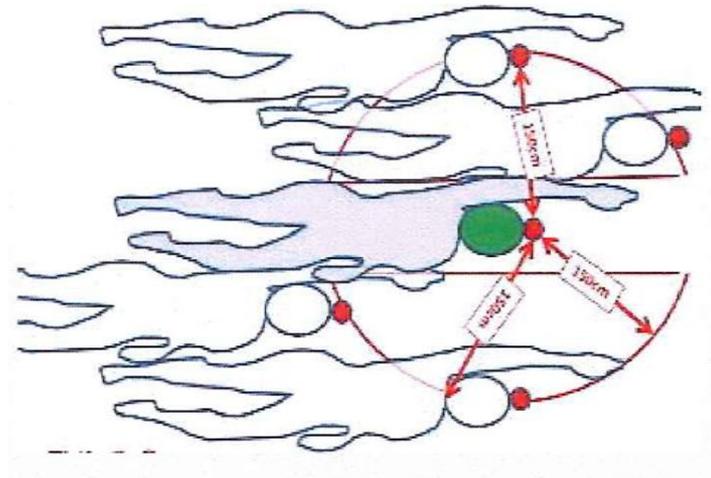
Liens (« cales ») autorisés pour la partie natation



NATATION

« Règles de Course » PTVI

- PTVI1 : port de lunettes de natation opaques obligatoire depuis le départ jusqu'à ce que l'athlète ait rejoint son tandem.
- Lors du départ, l'Athlète et le Guide partent liés par un lien. Il sera procédé à un contrôle avant le départ.
- Le Guide devra respecter une distance maximale de 1,50 mètres comme le stipule le schémas ci dessous.



A aucun moment le guide peut mener le concurrent, ni le propulser vers l'avant en tirant ou en poussant

L'AIRE DE PRE-TRANSITION (A.P.T.)



Les Handlers de Transition ne sont pas autorisés dans l'Aire de Pré-Transition, à l'exception des Handlers des PTWC.

Après le passage dans l'aire de Pré-Transition, aucune affaire ne devra être laissée dans la zone.

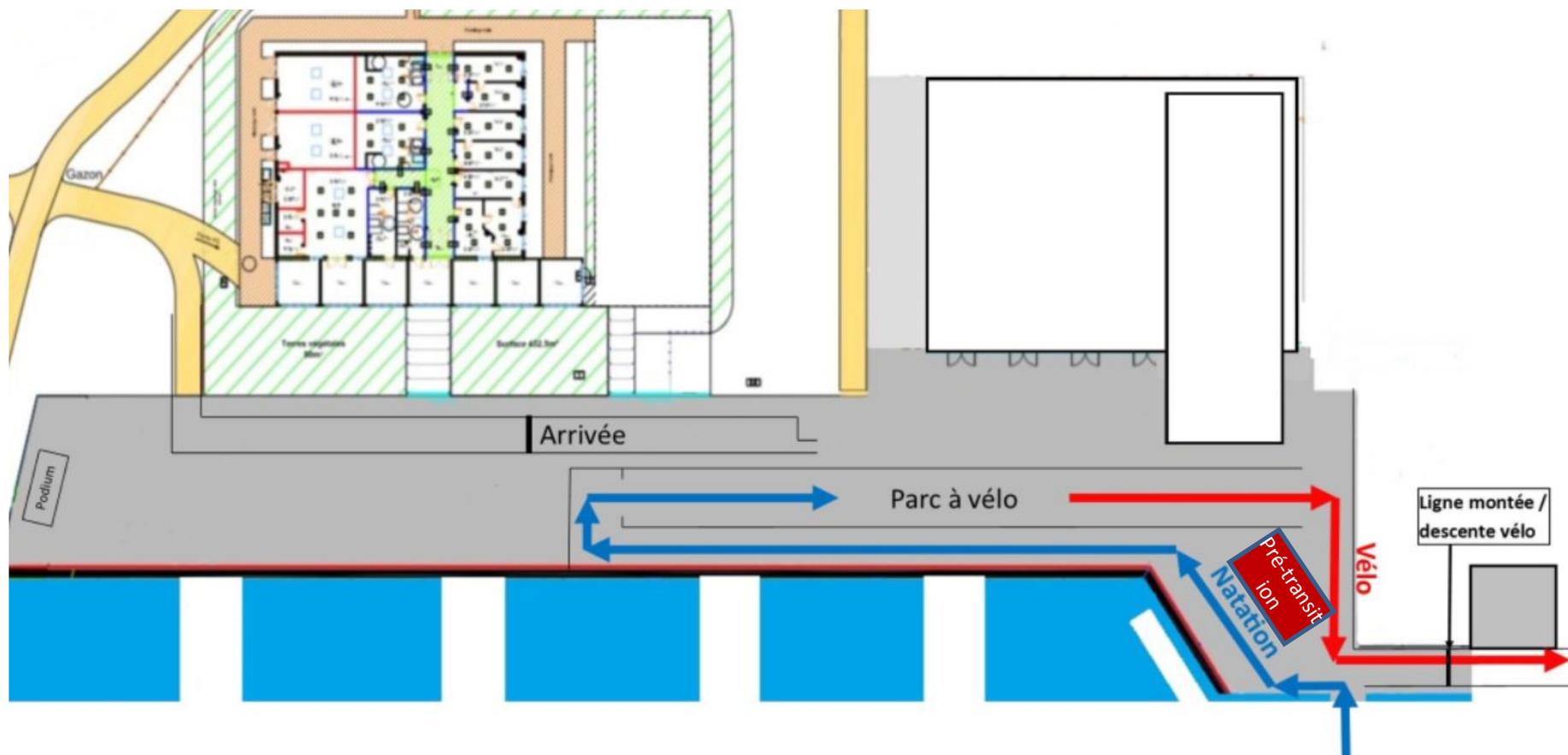
Appareillages autorisés dans l'A.P.T. : prothèses, Béquilles, Fauteuils.

Dans la zone de pré-transition, des chaises numérotées de 0 à 9 seront prévues pour déposer les prothèses et béquilles (si nécessaire).

Les athlètes des classes sportives PTS2, PTS3, PTS4, et PTS5 doivent déposer leur prothèses et béquilles sur la chaise portant le même chiffre que le que dernier chiffre de leur dossard.

Les paratriathlètes de PTS2 à PTS5 avec un membre inférieur amputé doivent utiliser une prothèse ou des béquilles entre la zone de pré-transition et l'aire de transition. Il est interdit de sauter sur une jambe avant l'entrée dans l'aire de transition.

TRANSITION 1





TRANSITION 1

« Règles de Course »

- Chaque athlète veillera au bon respect de la zone définie pour son emplacement. Tous les équipements doivent rester strictement dans cette zone. Tout manquement entraînera une pénalité de temps (10 secondes à effectuer dans la zone de pénalité). L'organisateur prévoit des caisses, tout le matériel qui ne servira plus à la course doit être rangé dans cette caisse (combinaison, lunettes, bonnet natation, casque...).
- La jugulaire doit rester accrochée avant la prise du vélo, et jusqu'au dépôt du vélo, à son emplacement.
- Seul le Handler assigné à l'athlète pourra venir en aide à ce dernier.
- PTVI1 : port de lunettes opaques cyclisme/course obligatoire depuis l'AT1 jusqu'au passage de la ligne d'arrivée.

Les lignes de montée et de descente vélo devront être respectées. En cas de non-respect, l'athlète se verra infliger une pénalité de temps.

CYCLISME



4 Boucles de 5140 m
= 20 560 m

Parcours plat
Dénivelé = 0 m

CYCLISME

« Règles de Course »

- L'épreuve se déroule sans aspiration-abri
- Tous les athlètes courent sur le même parcours.
- Le parcours est sécurisé et fermé à la circulation automobile. Attention tout de même au passage de véhicule d'urgence.
- Les systèmes de préhension et les prothèses sont autorisés, mais ne devront pas être fixés au vélo ou handbike.
- Catégories PTWC1 et PTWC2 : Les athlètes doivent marquer un stop complet à la ligne de montée en sortant de la transition 1 et à la ligne de descente en entrant dans la transition 2. Une fois à l'arrêt, l'arbitre dit "GO" et l'athlète peut poursuivre le parcours. Le fauteuil est considéré comme à l'arrêt quand la roue avant s'arrête devant la ligne. Si la roue avant est arrêtée sur la ligne ou après la ligne, une pénalité de temps sera appliquée.

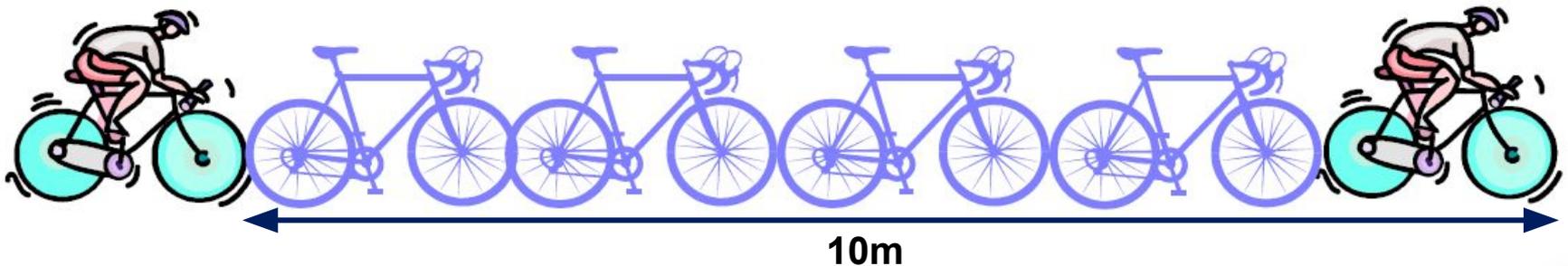


CYCLISME

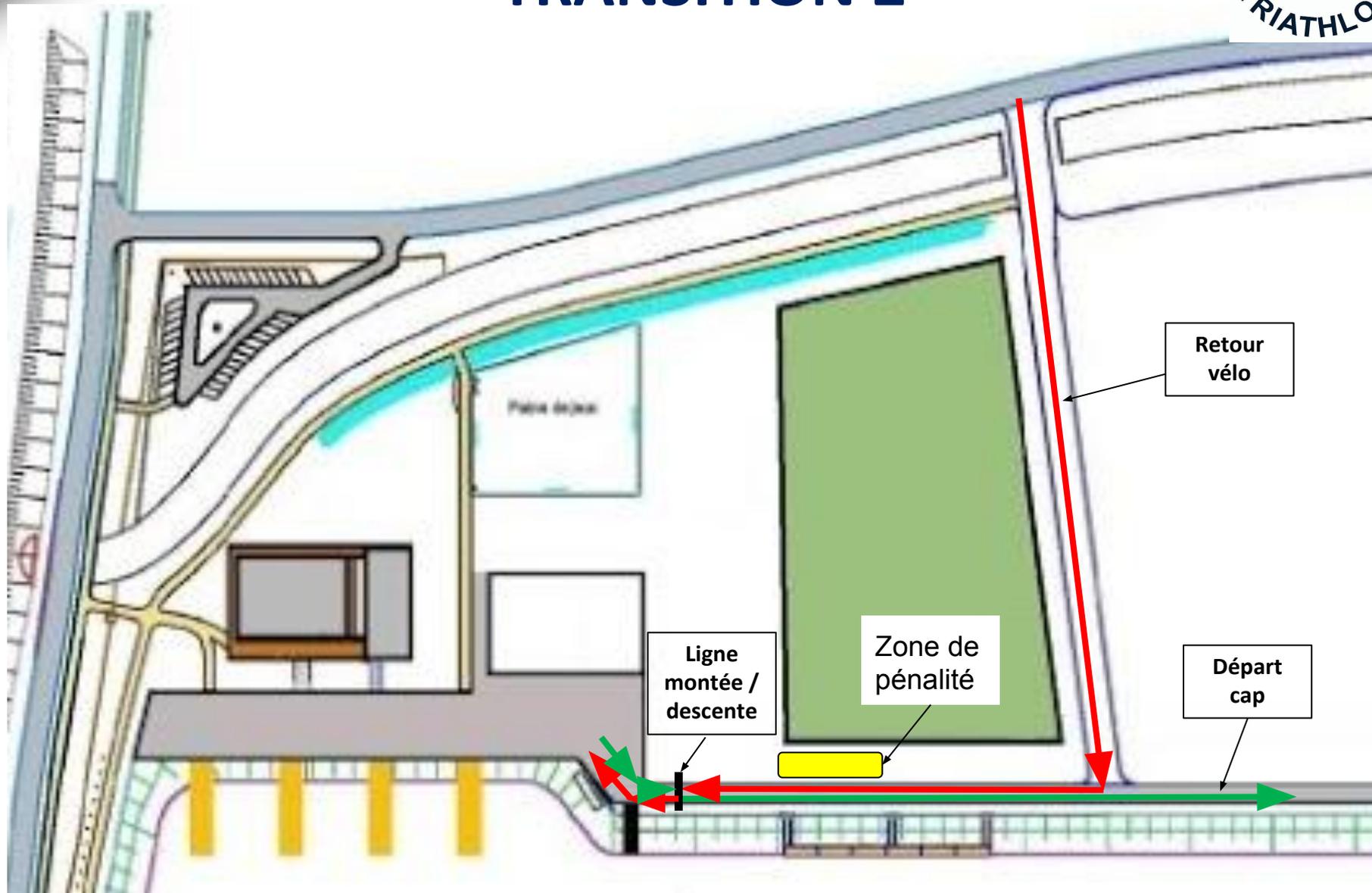
« Drafting »



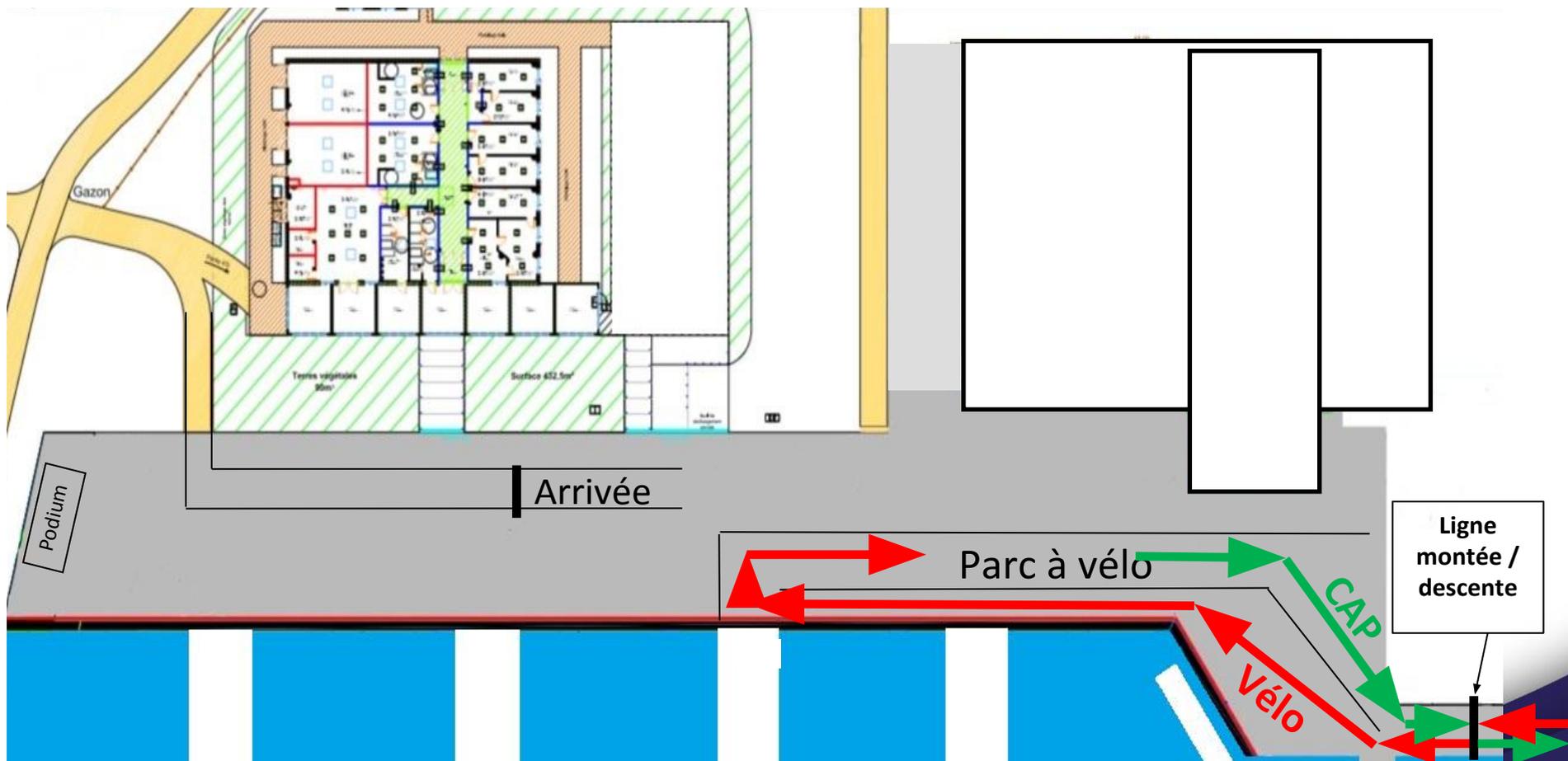
- Le drafting est interdit
- Si un carton bleu vous est présenté, vous devez vous arrêter à la penalty box vélo qui se trouve à la fin du parcours vélo (à l'entrée de l'AT) pour 1 min de pénalité.
- 10m de roue avant à roue avant
- 20 secondes pour dépasser



TRANSITION 2



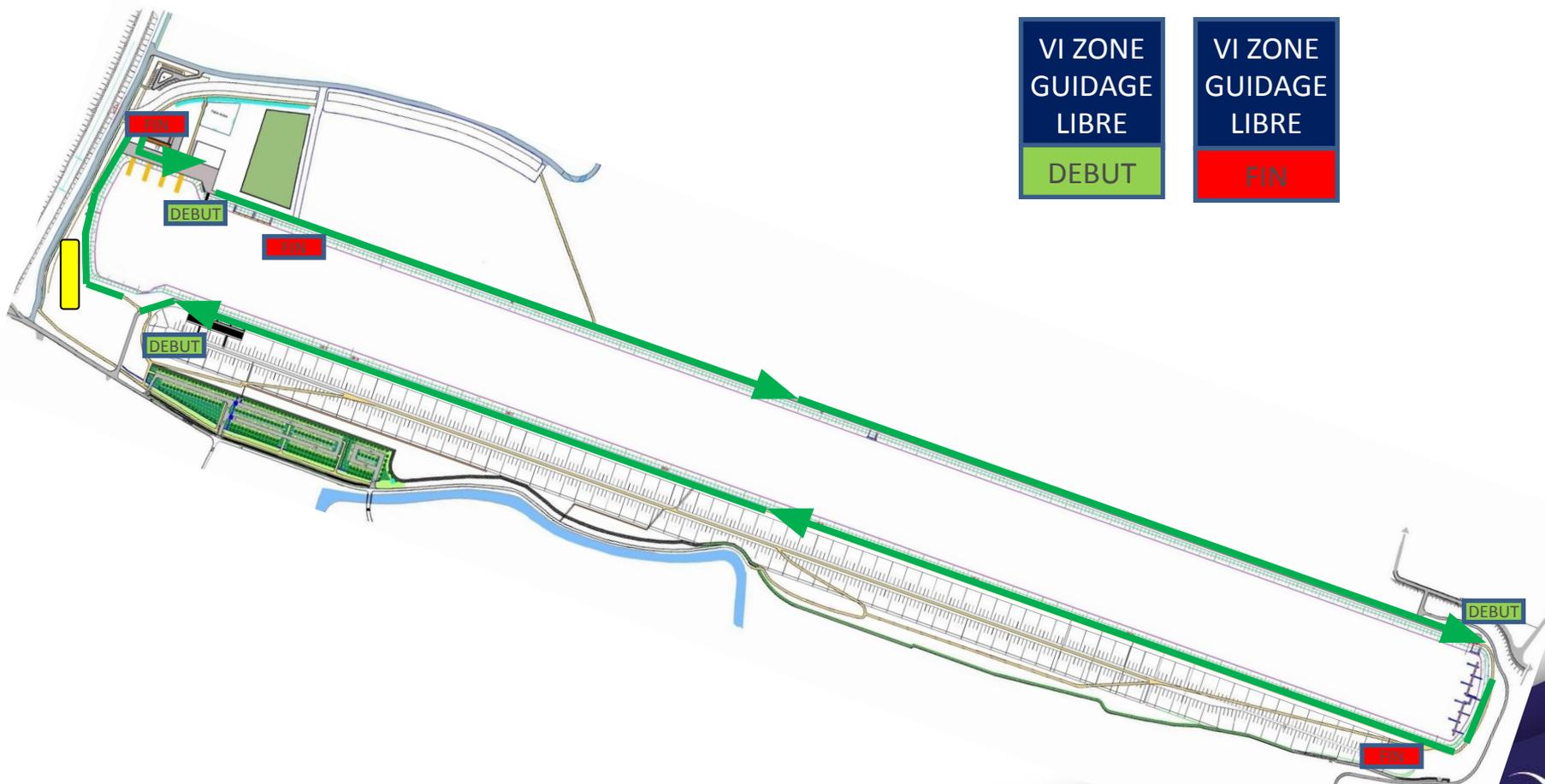
TRANSITION 2



Le croisement entre les vélos qui reviennent et les coureurs qui partent se fait au niveau de la ligne de montée / descente.

COURSE A PIED

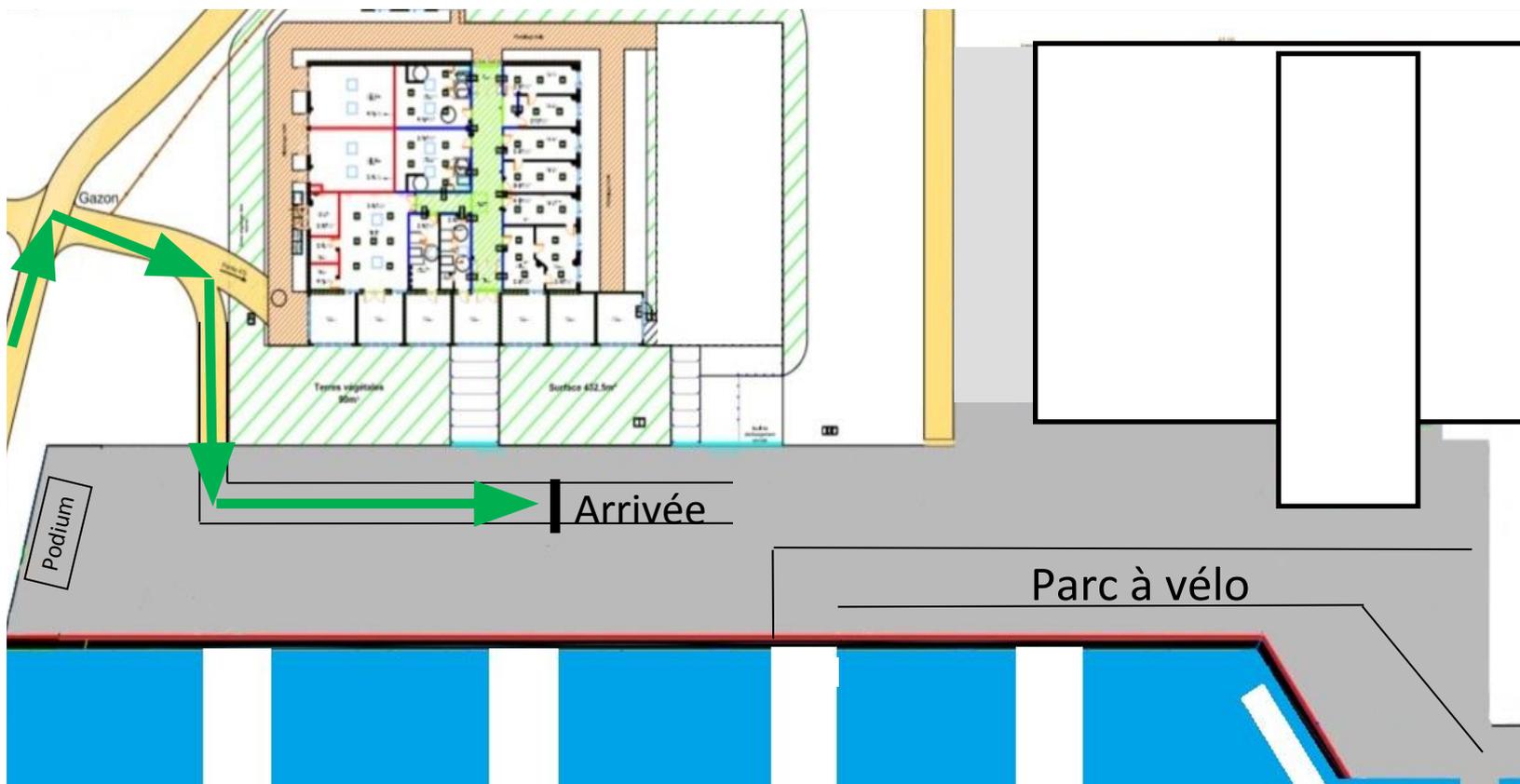
4700 m



VI ZONE
GUIDAGE
LIBRE
DEBUT

VI ZONE
GUIDAGE
LIBRE
FIN

ARRIVEE





COURSE A PIED

« Règles de Course »

- Tous les athlètes courent sur le même parcours.
- Le parcours est sécurisé et fermé à la circulation automobile. Attention tout de même au passage de véhicule d'urgence.
- Catégories PTWC1 et PTWC2 : Aspiration Abri autorisée sur la partie course à pied. Port du casque obligatoire. Les athlètes ont franchi la ligne d'arrivée lorsque l'axe de la roue avant passe le plan vertical de la ligne d'arrivée;

COURSE A PIED

« Règles de Course » PTVI



- À aucun moment, un Guide peut mener le concurrent, ni le propulser vers l'avant en tirant ou poussant.
- L'Athlète et le Guide devront être liés tout au long de la course.
- Zones de guidage libre : pour des raisons de sécurité, le contact est autorisé 10 mètres avant et après un poste de ravitaillement, un virage serré, une zone de pénalité, une zone de transition, ou toute autre section du parcours indiqué lors du briefing de l'épreuve;
- Les athlètes de la catégorie PTVI1 (aveugles) devront obligatoirement porter des lunettes opaques (ou « black-out ») durant la partie natation puis de l'arrivée à T1 au franchissement de la ligne d'arrivée.





PENALITES

« Zone de pénalité - vélo »

- **Située à la fin du parcours vélo.**
- Le drafting est interdit
- Si un carton bleu vous est présenté, vous devez vous arrêter à la penalty box vélo
- 1min de pénalité
- Il est de la responsabilité de l'athlète de s'arrêter à la zone de pénalité vélo, les numéros ne sont pas affichés sur un tableau
- Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go », moment auquel l'athlète peut poursuivre l'épreuve
- Si un deuxième carton bleu vous est présenté, vous serez automatiquement disqualifié
- Pénalité non effectuée → disqualification automatique

PENALITES



« Penalty Box - Course à pied »

- Située dans les 300 derniers mètres du parcours course à pied
- Penalty box pour les fautes commises en AT1, sur le vélo (sauf drafting), en AT 2 et en course à pied (ex : montée vélo avant la ligne, descente vélo après la ligne, équipement hors zone dans l'AT, guide poussant son athlète, vélo accroché au mauvais emplacement...)
- Les numéros de dossards des athlètes devant réaliser une ou plusieurs pénalités dans la Penalty Box Course à pied seront notés sur un tableau blanc à l'entrée de celle-ci
- 10 secondes par pénalité
- Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go », moment auquel l'athlète peut poursuivre l'épreuve
- Il est de la responsabilité de l'athlète de prendre connaissance de ce tableau et d'effectuer sa ou ses pénalité(s)
- Pénalité non effectuée → disqualification automatique



CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Les podiums auront lieu juste après la validation des résultats par l'Arbitre Principal et les médecins classificateurs (vers 13h).

Nous demandons aux athlètes récipiendaires de **se présenter au podium 10 minutes avant** la remise des prix.

La cérémonie protocolaire du Championnat de France Paratriathlon s'organisera dans l'ordre des catégories avec alternance des Femmes et des Hommes, comme suit :

- Catégorie PTWC Femmes puis Hommes
- Catégorie PTS2 Femmes puis Hommes
- Catégorie PTS3 Femmes puis Hommes
- Catégorie PTS4 Femmes puis Hommes
- Catégorie PTS5 Femmes puis Hommes
- Catégorie PTVI Femmes puis Hommes.

Seuls les athlètes classifiables selon les règles ITU et possédant une licence Fédération Française de Triathlon rentreront dans le classement de course.

>>> Puis, Hymne National en présence des Championnes et Champions

PROCÉDURE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE



Se munir d'une pièce d'identité à l'occasion d'un contrôle anti-dopage

En cas de contrôle anti-dopage sur un ou plusieurs athlètes hommes ou femmes devant prendre part aux podiums, la présence au protocole est prioritaire sur le contrôle.

LIENS UTILES

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisateur :

<http://www.gravelines-triathlon.fr/triathlon-de-gravelines/>

Retrouvez tous les résultats sur le site de la Fédération Française de Triathlon :

<http://www.fftri.com/>

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur (Prolivesport) :

<http://www.prolivesport.fr/>

Retrouvez les règles de compétition ITU (complet) sur le site de la FFTri :

http://www.fftri.com/wp-content/uploads/2018/03/ITU_sport_competition_rules_2018.pdf

Retrouvez les règles de compétition ITU (section paratriathlon, version en Français) sur le site de la FFTri :

http://www.fftri.com/wp-content/uploads/2018/03/ITU_sport_competition_rules_2018_VF.pdf



Vous avez un projet
de PERFORMANCE !

Venez vous tester !
Les 8 et 9 décembre 2018
à Cannes (06)

Evaluation dans les
3 disciplines

Moment de formation
et d'échanges

Encadrement Equipe de
France Paratriathlon



INSCRIPTIONS

RENSEIGNEMENTS : cmazure@fftri.com

<http://www.fftri.com/pratiquer/disciplines/paratriathlon/>





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Merci de votre attention ...

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LEPAPE
AU CŒUR DE VOTRE SPORT

